

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2020 À 18 HEURES 30

N° DEL2020_168 : PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2019 DU DÉLÉGATAIRE
INTERPARKING CHARGÉ DU SERVICE PUBLIC DE STATIONNEMENT SOUTERRAIN
DU PARKING CENTRE HISTORIQUE LES CORDELIERS

L'an deux mille vingt , le vingt neuf septembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni à la salle événementielle de Pratgraussals à Albi le mardi 29 septembre 2020 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Jean-François ROCHEDREUX

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES,
Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO,
Bruno LAILHEUGUE, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE,
Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Steve JACKSON, Nathalie FERRAND-LEFRANC,
Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Frédéric
CABROLIER, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric
GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme
CASIMIR, Gérard POUJADE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie
ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL,
David DONNEZ, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves
CHAPRON

Membres présents non votants :

Mesdames, Monsieur, Cindy COQUART, Jacques ROUSSEL, Marie-Thérèse
LACOMBE, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL, Nathalie LACASSAGNE

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Laurence PUJOL
(pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Anne GILLET VIES (pouvoir à Odile
LACAZE), Fabienne MENARD (pouvoir à Mathieu VIDAL), Geneviève MARTY
(pouvoir à Achille TARRICONE), Nicole HIBERT (pouvoir à Pascal PRAGNERE),
Elisabeth CLAVERIE (pouvoir à Bernard DELBRUEL)

Votants : 46

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 29 SEPTEMBRE 2020

**N° DEL2020_168 : PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2019 DU
DÉLÉGATAIRE INTERPARKING CHARGÉ DU SERVICE PUBLIC DE
STATIONNEMENT SOUTERRAIN DU PARKING CENTRE HISTORIQUE LES
CORDELIERS**

Pilote : Affaires générales, juridiques et commande publique

Monsieur Jean-Michel BOUAT, rapporteur,

La société Interparking est titulaire depuis le 20 décembre 2010 du contrat de concession pour le stationnement souterrain du parking Centre historique - Les Cordeliers, pour une durée de 30 ans à compter de la date de remise de la coque au concessionnaire.

Cette remise a eu lieu le 03 avril 2013. La date de fin d'exploitation du parking est fixée au 31 mars 2043.

La mise en exploitation du parking a eu lieu le 04 décembre 2013.

Conformément à l'article L1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, « Dès la communication du rapport mentionné à l'article 52 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 susmentionnée, son examen est mis à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de l'assemblée délibérante qui en prend acte ».

La tarification a évolué au 1er juillet 2015 pour mettre en application la loi du 17 mars 2014 sur la tarification au quart d'heure.

Interparking verse une contribution annuelle de 360 000€ à l'agglomération, fixée lors de la passation du contrat.

Le parking comporte 379 places pour véhicules légers, réparties sur 4 niveaux en sous-sol, dont 2 places réservées aux véhicules électriques. Il comprend également 10 emplacements gratuits réservés aux vélos, accessibles de 08h à 22h.

La fréquentation 2019 du parking est de 57 403 entrées, soit une progression de 24%.

La moyenne mensuelle des abonnements était de 256 en 2019, soit 58 de plus qu'en 2018.

Les fréquentations horaires les plus élevées sont en août (7371) et en décembre (6711) pour une moyenne mensuelle de 4783.

Interparking n'a pas de client amodiatiaire.

L'exploitant a modifié sa grille de prix à partir du 20 février 2019, avec l'opération « Crazy Price ». Le tarif horaire est passé à 0,50 € et l'abonnement mensuel à 48€. Cette opération a permis une forte augmentation de la fréquence

horaire et des abonnements sur l'année 2019.

Il propose également un partenariat avec le Grand Théâtre (réduction du stationnement de 50%), le cinéma GCR (3h gratuites), des chèques parking avec les commerçants, des abonnements pour le personnel du collège Ste-Marie et du tribunal à 35€ (au lieu de 63€), des forfaits pour les clients des hôtels situés à proximité.

Depuis début mai 2019, l'exploitant a également passé une convention avec la ville d'Albi pour la gratuité des deux premières heures de stationnement les samedis entre 14h et 19h.

Par courrier du 24 janvier 2019, Interparking a sollicité la constitution d'une commission spéciale de révision des conditions financières qui n'a pas pu être constituée faute d'accord sur le choix du cabinet expert indépendant. Par courrier du 03 octobre 2019, Interparking a demandé une indemnisation et une résiliation du contrat, qui ont été refusées par l'agglomération.

Le 21 janvier 2020, Interparking a introduit une requête auprès du tribunal administratif aux fins de résiliation du contrat et d'indemnisation de la société.

Le chiffre d'affaires (recettes) s'établit comme suit :

Décomposition du chiffre d'affaires HT en €	2018	2019
Recettes horaires & assimilées	94 127	79 041
Recette abonnés	90 428	110 686
Autres recettes	36 967	9 018
Total chiffre d'affaires	221 522	198 745

Charges d'exploitation :

Main d'œuvre	-59 029	-58 870
Entretien, maintenance, assurances, taxes	- 207 222	- 230 534
loyer	-360 000	-360 000
Total des charges d'exploitation	- 626 251	- 649 404

Amortissements	- 301 822	- 297 811
-----------------------	------------------	------------------

Résultats :

Total chiffre d'affaires	221 522	198 745
Total des charges d'exploitation	-626 251	-649 404
Amortissements	-301 822	-297 811
RESULTAT	-706 551	-748 470

Le rapport annuel ci-annexé présente tous les indicateurs techniques et financiers.

Il est proposé au conseil de prendre acte du rapport annuel 2019 sur le prix et la qualité du service public de stationnement.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 15 septembre 2020,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

PREND ACTE de la présentation du rapport annuel du concessionnaire du service public de stationnement du parking Centre historique - Cordeliers.

Pour extrait conforme,
Fait le 29 septembre 2020,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL